

TRIBUNE

Gap, le 21 avril 2020

Tourisme & confinement : de l'art de surmonter une saison d'hiver tronquée, un printemps escamoté et un été pour le moins incertain

par

Jean-Marie BERNARD, Président du Département des Hautes-Alpes

Patrick RICOU, Président de l'Agence de Développement des Hautes-Alpes

Nous souhaitons, par cette tribune, alerter les pouvoirs publics sur la situation des Hautes-Alpes. Nous appelons, malgré l'inédit et l'incertitude des circonstances, à plus de clarté et à une meilleure prise en compte des spécificités de notre territoire alpin.

Les Hautes-Alpes sont l'un des départements de France les moins touchés par la pandémie et ce malgré la proximité des foyers de contamination d'Italie du nord. Cette situation s'explique sans doute par la démographie (142 000 habitants), la faible densité de la population (25 h./km²) et l'esprit de responsabilité des Haut-Alpins. Ici, le nombre de décès liés au COVID19 pour mille habitants est cinq fois plus faible que pour l'ensemble de la France. Ce qui n'enlève rien – évidemment - à la douleur des familles qui traversent cette épreuve ou à l'engagement des soignants et de tous ceux qui font face.

Les conséquences de la récession sont, paradoxalement, plus fortes ici qu'ailleurs. L'économie des Hautes-Alpes est à l'arrêt : 60 % des salariés du privé sont au chômage partiel, le taux local semble deux fois plus élevé que le taux national. Cela tient en partie au poids du tourisme qui génère un tiers de la richesse et des emplois du territoire. Le tourisme est le moteur de l'économie, un secteur d'activité qui à lui seul entraîne tous les autres comme l'agriculture, l'agroalimentaire, le commerce, l'artisanat, le bâtiment ou encore les travaux publics.

Le Président de la République et le Gouvernement ont fait le choix du juste milieu entre risques sanitaires et économiques en annonçant la réouverture progressive des établissements scolaires à partir du 11 mai prochain et la reprise de pans entiers de l'économie à la même date, à l'exclusion notoire du tourisme.

Nous, Président du Département des Hautes-Alpes et Président de l'Agence de développement des Hautes-Alpes, pensons que la santé de nos concitoyens doit primer. Si le risque sanitaire est certain, le retraitement doit être prolongé partout et pour tous. S'il est, en revanche, jugé suffisamment mesuré pour reprendre prudemment le cours de nos vies, les restrictions qui frappent les acteurs du tourisme doivent être reconsidérées.

Alors que les pouvoirs publics encouragent la sortie du confinement, sous conditions, leur intention d'interdire le redémarrage graduel de ces activités (hébergements, restaurants, loisirs, activités de pleine nature, etc.) est discutable. Elle est injuste en considérant que les chaînes de production automobile et les grands magasins sont de première nécessité, davantage que les entreprises touristiques qui nous font vivre ; elle est discriminante en laissant entendre que les professionnels du secteur ne peuvent pas s'adapter aux exigences sanitaires du moment ; elle manque de discernement en considérant que toutes les réouvertures se valent, que l'on soit à Paris ou dans les Hautes-Alpes, en agglomération ou en montagne, à Saint-Germain-des-Prés ou au Pré de Madame Carle.

Ces choix seront lourds de conséquences. Les PME, TPE et travailleurs indépendants des Hautes-Alpes sont résilients, ils l'ont démontré maintes fois dans le passé, mais comment croire qu'ils peuvent surmonter consécutivement une saison d'hiver tronquée, un printemps escamoté et un été pour le moins incertain. Les dispositifs exceptionnels de soutien des entreprises et des indépendants (y compris l'annonce récente de l'abandon sectoriel des charges sociales et fiscales) ne suffiront pas.

Nous demandons donc aux pouvoirs publics de préciser avant la fin du mois d'avril les conditions de déconfinement pour tous les Français, sans omettre les territoires dont le tourisme est la principale richesse.

Nous appelons à une annonce qui :

- fixerait un calendrier de reprise de nos activités touristiques ;
- détaillerait les conditions de réouverture de nos établissements et équipements en concertation avec les fédérations et les syndicats professionnels ;
- définirait les nouvelles règles de rassemblement de personnes en extérieur et en milieu confiné ;
- prendrait en compte les spécificités locales tant pour les écoles que pour les entreprises ;
- permettrait et encouragerait (dans ces conditions strictes) la reprise d'activité sans discrimination.

Sans cela, il est nécessaire que les pouvoirs publics disent ce que la mise à l'arrêt de l'activité touristique au-delà du printemps coûterait en termes de destruction de richesse, de chômage de masse, donc de misère et de souffrances humaines. Qu'ils le disent à tous, sans détour, et aux Haut-alpins en particulier.

Jean-Marie BERNARD

Président du Département des Hautes-Alpes

Patrick RICOU

Président de l'Agence de Développement des Hautes-Alpes